

THE PRESS
(NEW-YORK)
POUR 1891.

ien, Dimanche, Hebdomadaire,
cent. 20 pages, 4 cts. 10 pages, 2 cents

Organe Republicain de
Metropole.

JOURNAL POUR LES MASSES.

LE 1ER DECEMBRE 1887.

ation de plus de 100,000
PAR JOUR.

Y. Press n'est l'organe d'aucune
ne tire aucune ficelle et n'a aucune
à asservir.

Remarquable Succès Journalistique
de New-York.

SS EST UN JOURNAL NATIONAL
nouvelles banales, les sensations vul-
la langue n'ont pas d'aile dans la

ressa à la plus brillante page édifiée
et y est vivide.

NDAY Press est un magnifique jour-
pages touchant à tous les jours
de chaque intérêt.

NDAY Press contient tous les
des plus importantes parues dans
éditions quotidiennes et du diman-
che qui ne peuvent recevoir l'Admi-
TIDENSE, l'édition HEBDOMADAIRE
ace admirablement.

me Journal Annonce
ss n'est pas surpassé à New-York.

THE PRESS
portée de tous. Le meilleur et
ins cher des journaux publiés
en Amérique.

en et Dimanche, un an - \$5.00
6 mois - 2.50
3 mois - 1.50
1 mois - .45
en seulement, un an - 4.00
6 mois - 2.00
3 mois - 1.00
1 mois - .20
Du Dimanche, un an - 2.00
6 mois - 1.00
3 mois - .50
1 mois - .10

nde la circulaire du PRESS.
es spécimens gratuits. Agents de
partout. Commissions généreuses
sées.

THE PRESS,
POTTER BUILDING, 31 Park Row
New-York

AVIS
récente je donne avis à toutes
ont pas encore réglé avec m.
ir bien aller prendre des arrange-
A. E. Lussier, Ecr., d'ici à huit
Sans nul vous savez des frais pour
aine cour
re, etc.

C. LAROSE
ORFÈVRES
plus anciennes maisons connues
la vallée de l'Ontario et de l'Ont.
son rapport des bas prix de
les articles offerts en vente.

MAGASINS
SEX ET DIK. CHAUDIER
121-123, 87, 88.

A PROPOS
DE CASQUETTES
Chers Maman et Papa vous devriez
aller chez Woodcock pour voir sa
vitrine et sa grande exposition de cas-
quettes. Il y a des casquettes en ve-
lours de toutes formes et de toutes fa-
çons les plus nouvelles ont des visé-
rs qui ne cassent pas. Ensuite il y a
des casquettes avec des broches, garnies
en galons d'or et de se bas prix. Aux
plus bas prix. Pensez donc pour 50
cents je puis acheter chez Woodcock
une nouvelle casquette noire, blanche,
brune ou bleue. Chers Maman et Papa
alkz voir le nouveau blanc et l'alange
de modèrnie. Il y a de superbes
chapeaux convenables pour toutes les
grandes dames. Ensuite le nombre
en si grand chez le bien connu
Woodcock, d'autres disent notoire car
il vend ses chapeaux garnis à si grand
marché.

Nous allons chez Woodcock.

318
Rue Wellington

Jos. E. Tremblay
& CIE.
HORLOGERS ET BIJOUTIERS
113 RUE RIDEAU

Ont un assortiment complet
de montres, horloges, bijouterie
et argenterie. Venez voir
avant d'acheter ailleurs. Pas
de difficultés pour voir les mar-
chandises. Attention spéciale
donnée aux réparations.
N'oubliez pas l'adresse,
113 RUE RIDEAU

RIBOUT
ILLEUR COUPEUR
ge Garanti,
anteaux de Dames
UNE SPÉCIALITÉ.
Rue Dalhousie-204

MILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE

LA GRANDE VENTE
CONTINUEE
Plus Grand Succès.
Nos Prix Etonnent le Public.
Venez en Foule Profiter de la Manne.

Pigeon, - Pigeon - et Cie.
A LA BOULE D'OR,
49 & 51 RUE RIDEAU,
OTTAWA.

TAPISSERIE
Importations du Printemps à peu près
complètes, réellement choisies chez les
premiers manufacturiers du monde, y compris
plusieurs articles de décoration de choix et
d'un goût moderne.

Sans exception je tiens le plus fort Stock
comme valeur, quantité et variété que l'on
puisse trouver dans la Puisseance.

Cherchez juste, plus que partout et faisant
connaître aux cotes en Canada.

W. HOWE.
Block Howe, rue Rideau et
393 rue Cumberland.

A PROPOS
DE CASQUETTES
Chers Maman et Papa vous devriez
aller chez Woodcock pour voir sa
vitrine et sa grande exposition de cas-
quettes. Il y a des casquettes en ve-
lours de toutes formes et de toutes fa-
çons les plus nouvelles ont des visé-
rs qui ne cassent pas. Ensuite il y a
des casquettes avec des broches, garnies
en galons d'or et de se bas prix. Aux
plus bas prix. Pensez donc pour 50
cents je puis acheter chez Woodcock
une nouvelle casquette noire, blanche,
brune ou bleue. Chers Maman et Papa
alkz voir le nouveau blanc et l'alange
de modèrnie. Il y a de superbes
chapeaux convenables pour toutes les
grandes dames. Ensuite le nombre
en si grand chez le bien connu
Woodcock, d'autres disent notoire car
il vend ses chapeaux garnis à si grand
marché.

Nous allons chez Woodcock.

318
Rue Wellington

Jos. E. Tremblay
& CIE.
HORLOGERS ET BIJOUTIERS
113 RUE RIDEAU

Ont un assortiment complet
de montres, horloges, bijouterie
et argenterie. Venez voir
avant d'acheter ailleurs. Pas
de difficultés pour voir les mar-
chandises. Attention spéciale
donnée aux réparations.
N'oubliez pas l'adresse,
113 RUE RIDEAU

DEPECHE DU SOIR
(Service Spécial)

LA POLITIQUE EN AUTRICHE
VIENNE, 8 avril.—Les chefs de tous les
partis conservateurs, réunis à Vienne, ont
résolu de prendre position contre les Alle-
mands libéraux et de forcer ainsi le comte
Taaffe de choisir entre les conservateurs et
les libéraux.

SPECULATION RISQUEE
MARSILLE 8 avril.—Une société s'est fon-
dée pour réédifier Carthage la cité détruite
par une première fois l'an 146 avant J.-C. par
Scipion et brûlée, après sa reconstruction,
par le calife Hassan, en 698. Les promoteurs
ont commencé par promettre de non
brevens places, et aux postulant à ces places
il ont fait verser des cautionnements; ces
cautionnements très élevés, car un M. G.
originaire de la Carthage, a versé 10,000 fr.
pour être conducteur de travaux.

Les places ne venant pas, des plaintes
ont été portées. Une instruction a été com-
mencée par le Parquet de Tunis. En vertu
d'une commission rogatoire, M. Lalmand,
un commissaire rogatoire, M. Lalmand,
un commissaire aux délégations, a entendu un
grand nombre de témoins et de plaignants.
Il a envoyé hier à Tunis un éloquent
rapport sur cette affaire, dans laquelle se
trouveraient compromis des personnages
très en vue, dit-on.

AMERIQUE
DUEL FATAL
MIDDLERSBOROUGH, Ky., 8 avril.—Un duel
terrible a eu lieu à Bennett's Ford, près de
cette ville, entre un Canadien Français, le
nom de Adam Léger et un mineur nommé
Lindsay Leach. Les deux adversaires se ren-
contrèrent dans une ravine étroite. Une vive
discussion s'engagea entre eux au sujet
d'une femme qui vivait maritalement avec
Léger.

Quelques verres de whiskey prirent succes-
sivement contribué à les exciter davantage.

Les mots blessants furent échangés. Les
deux adversaires sortirent, s'éloignant de
quelques pas et prirent chacun leur revolver.
Ils se virent quelques secondes et firent
plusieurs fois.

Après la fusillade se fut dissipée, on vit
Leach qui avait reçu une balle dans l'abdo-
men, chanceler et tomber mort à peu de dis-
tance de l'endroit où il avait tiré. Léger ne
fut pas atteint par les balles.

Il s'enfuit aussitôt après le combat dans
la direction des montagnes. En chemin, il
rencontra un habitant à qui il montra son
habill, percé par les balles, mais il n'a pas
été arrêté.

Nouvelles de Quebec
QUEBEC, 8 avril.—L'honorable Louis P.
Pelletier a pris une action en dommages de
\$150 en libelle contre M. Turco.

—Seize étudiants en médecine, mécon-
tents des autorités universitaires, ont résolu
d'aller terminer leurs études médicales à
Montreal.

—La grippe fait beaucoup de ravages à
Lévis.

—Une autre secousse de tremblement de
terre s'est fait sentir à Beaumont.

Nouvelles de Montreal
MONTREAL, 8 avril.—Le procès intenté
par la compagnie de Jésus contre le réal-
menteur de l'Ontario, dans lequel les Jésuites
reclament \$50,000 de dommages pour diffama-
tion, est entré ce matin dans une phase
remarquable. L'honorable juge Taschereau
a rendu un jugement préliminaire qui per-
met au MAIL de faire la preuve de toutes ses
allégations contre l'Ordre des Jésuites et les
membres de son conseil.

C'est ainsi que le MAIL a allégué que les
Jésuites ont enseigné des doctrines immora-
les, telles que celle de la fin justifie les
moyens. Ses avocats ont proposé au juge
de leur livrer le livre de l'Impie Engine. Ses
contre les Jésuites et tout ce qu'ils ont pu trouver
d'attaques contre la compagnie de Jésus.

En somme le jugement rendu ce matin est
en faveur des Jésuites. Le MAIL avait fait
une exception à la forme dans lequel il pré-
tendait que les Jésuites n'avaient pas le
droit de poursuivre, parce qu'ils n'avaient
pas d'existence légale au Canada. La cour
renvoie cette objection avec dépens contre
le MAIL.

Le jugement du juge Taschereau va rendre
ce litige extrêmement intéressant et sans
doute très long. Le MAIL va produire les
écrits des Jésuites qu'il prétend que se trou-
vent dans le livre de l'Impie Engine. Ses
contre les Jésuites et tout ce qu'ils ont pu trouver
d'attaques contre la compagnie de Jésus.

En somme le jugement rendu ce matin est
en faveur des Jésuites. Le MAIL avait fait
une exception à la forme dans lequel il pré-
tendait que les Jésuites n'avaient pas le
droit de poursuivre, parce qu'ils n'avaient
pas d'existence légale au Canada. La cour
renvoie cette objection avec dépens contre
le MAIL.

Le jugement du juge Taschereau va rendre
ce litige extrêmement intéressant et sans
doute très long. Le MAIL va produire les
écrits des Jésuites qu'il prétend que se trou-
vent dans le livre de l'Impie Engine. Ses
contre les Jésuites et tout ce qu'ils ont pu trouver
d'attaques contre la compagnie de Jésus.

En somme le jugement rendu ce matin est
en faveur des Jésuites. Le MAIL avait fait
une exception à la forme dans lequel il pré-
tendait que les Jésuites n'avaient pas le
droit de poursuivre, parce qu'ils n'avaient
pas d'existence légale au Canada. La cour
renvoie cette objection avec dépens contre
le MAIL.

CORRESPONDANCE
LE REGLEMENT POUR LA RESTRICTION DE L'OCTROI DE LICENCES

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Une des mesures les plus sages et les plus
bénévoles du Conseil de la cité de Hull est
bien suivant moi, celle du règlement en
question.

Il y a, cependant, qui demandent
le rappe de cette mesure. Je n'ai pas la
requête présentée au conseil dans ce but,
et figure les arguments avancés pour justifier
ce rapport en faveur de la mesure. Les
de la requête à un comité, pour faire
rapport.

Et, je n'ai pas l'intention de m'ériger en
mentor et dicter au comité sa ligne de con-
duite mais, comme après tout, les comités
et le conseil lui-même relèvent du peuple,
ces messieurs ne peuvent qu'être odieux, par
l'expression de l'opinion publique, et je
n'hésite pas à dire que l'opinion publique
est fixée contre le rapport du règlement
limitant l'octroi des licences.

Comme je le disais plus haut, j'ignore les
arguments avancés en faveur du rapport;
mais vous le savez, et vous pouvez
s'appuyer pour se baser. Le règlement a été
établi en vue de l'opinion publique, et
de souffrances et de misères; et il suit à la
prosperité, au bonheur matériel de nos
familles ouvrières; a-t-il été désavantageux
aux commerçants épiciers; a-t-il augmenté
les dettes des commerçants; a-t-il empêché
de ces derniers; a-t-il été un empêchement
de payer leurs dettes; a-t-il été une cause
de paupérisation; a-t-il été une cause de
chômage, de procès, etc.? tout au contraire.
Voici certainement le nombre d'êtres pris
en considération par le comité pour
faire son rapport et par le conseil pour le
juger en dernier ressort.

La seule raison sérieuse au point de vue
du conseil est celle des revenus. Mais est-ce
un argument de nature à faire disparaître
toutes les autres raisons? Je ne le pense
pas. Je ne puis en être convaincu. Ce
règlement est tout en faveur de la morale
publique, de la sobriété, de l'économie des
vivres et de la prospérité de leurs familles.

Ce qui est une compensation plus que
équivalente pour la question des revenus du
conseil. D'ailleurs ce dernier peut facile-
ment trouver un moyen facile et légal pour
rentrer dans les fonds nécessaires pour équi-
librer ses finances. Le fait que le conseil
s'enfuit à l'arrière-pensée d'éviter et ses
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer que les commerçants
autres manières, qui seront un fardeau
bien plus léger sur la population et prient
le paiement sur le revenu des licences.
revenus provenant de la vente illimitée des
boissons enivrantes. J'espère donc que
le conseil a maintenu le règlement en
vigueur, conformément au désir de la majorité
du peuple et pour son plus grand bien.

De plus il est à désirer